



## Lettre d'Information de la Maison de la Région de Vaucluse

135 avenue Pierre Sémard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON  
Tél : 04 90 14 40 60 - [maisondelaregion84@maregionsud.fr](mailto:maisondelaregion84@maregionsud.fr)

Cette lettre est destinée à vous informer des actions entreprises par la Région Sud. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous ou à demander votre inscription à l'adresse suivante : [maisondelaregion84@maregionsud.fr](mailto:maisondelaregion84@maregionsud.fr)

[Vous pouvez demander votre désinscription en utilisant la même adresse mail](#)

## Edition du 25 Août 2021

### TRANSPORTS, MOBILITE



Les inscriptions au **PASS ZOU ! Etudes** sont ouvertes **pour les 3-17 ans**.

**Nouveau ! Pour les jeunes de 18-26 ans**, gratuité des transports dès la rentrée pendant 4 mois avec le **Ticket ZOU ! Liberté Jeunes**.

**Vous avez moins de 26 ans, et vous étudiez en Région Sud ?**  
Avec le **PASS ZOU ! Études**, profitez des bus et trains illimités en Région Sud pour vos déplacements !

Pour les jeunes de 3 à 26 ans : maternelle, primaire, collégien, lycéen, étudiant, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle, élève des formations sanitaires et sociales, volontaire du service civique. Avec la Région Sud, vous bénéficiez d'un abonnement de transport unique valable du 1er septembre au 31 août. Il offre la possibilité de se déplacer en accès illimité sur les bus et les trains de toute la région. Il permet non seulement d'effectuer les trajets scolaires du quotidien mais aussi les déplacements de loisirs, y compris en périodes de vacances scolaires.

Le PASS ZOU ! Etudes est accessible au tarif exceptionnel de 90€/an au lieu de 110€, compte tenu de la crise sanitaire.

### **Les inscriptions pour le PASS ZOU ! Etudes 2021-2022 sont ouvertes !**

<https://www.maregionsud.fr/aides-et.../detail/zou-etudes>

### **AVEC ZOU ! LIBERTÉ JEUNES, VOYAGEZ L'ESPRIT LIBRE !**

La crise sanitaire a fortement pénalisé notre quotidien ! Pour faciliter un « retour à la vie normale », la Région Sud accompagne les jeunes pour les aider à programmer plus facilement leur déplacement.

**Du 1er septembre au 31 décembre 2021, les bus et trains ZOU ! sont GRATUITS pour les jeunes de 18 à 26 ans, domiciliés en Région Sud** avec le Ticket ZOU ! Liberté Jeunes (hors transports scolaires\* et dans la limite des places disponibles).



Apprenez-en plus sur le dispositif [ZOU ! Liberté Jeunes](#)

### **NOUVELLE TARIFICATION DES TRANSPORTS REGIONAUX - JUILLET 2022**

Pour des raisons historiques, il existe aujourd'hui, pas moins de 230 tarifs différents pour nos Trains Express Régionaux (TER), Lignes Express Régionales (LER), nos cars départementaux et les Chemins de fer de Provence (CP).

Dans ce contexte, la Région a conduit un grand chantier visant à définir une nouvelle gamme tarifaire régionale pour la rendre plus lisible, plus équitable et plus évolutive. Elle intègre ainsi cinq objectifs majeurs : simplifier les tarifs, prendre en compte les nouvelles pratiques de mobilité, inciter les usagers à abandonner la voiture pour lutter contre le changement climatique, offrir des réductions plus larges pour soutenir le pouvoir d'achat des foyers modestes, préserver les recettes régionales.

Dès juillet 2022, et après des travaux complexes pour harmoniser et simplifier la gamme de tarifs, 8 produits seront à la vente : billet unitaire, billet unitaire mini-groupe, carnet de 10 trajets, abonnement mensuel illimité, abonnement annuel illimité, abonnement mensuel télétravail 20 voyages, abonnement mensuel télétravail 30 voyages et le Pass annuel ZOU ! Etudes.

## ÉCONOMIE

### **LES ÉTATS REGIONAUX DE LA RELANCE : LA REGION SUD, QG DE LA RELANCE ECONOMIQUE**

Lancement des Etats régionaux de la relance, dans tous les secteurs, toutes les filières, du 13 septembre au 21 octobre. Ils marqueront également le début de la concertation pour l'élaboration du prochain Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), pour la période 2022-2027, qui sera proposé au vote des élus, au plus tard, au mois de juin 2022. Ce schéma devra prendre en compte les propositions issues des États régionaux de la relance. Avec un objectif en ligne de mire : faire de la Région Sud un modèle européen de développement économique durable et résilient.

La Région, premier partenaire des entreprises, a décidé de poursuivre son action aux cotés des acteurs régionaux et d'amplifier l'accompagnement du tissu économique. Des « États régionaux de la relance » permettront une concertation élargie dans l'élaboration du futur SRDEII. Intégrant les exigences des plans climat et du SRADDET, cette concertation vise à réaffirmer ou à identifier les enjeux partagés, à les mettre en débat et à définir ainsi les priorités stratégiques, les objectifs et les modalités opérationnelles.

### **PLAN DE CROISSANCE DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE : ORGANISATION DE L'ACTION EN MATIERE DE PROMOTION TOURISTIQUE - CRT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

Le dialogue avec les acteurs nationaux ou les professionnels du tourisme, comme la crise COVID, a montré la difficulté de maintenir la dualité des deux comités régionaux du tourisme. Afin d'optimiser l'action régionale dans ce secteur, il a été proposé de clarifier la situation et de faire de l'association Comité régional de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur le seul comité régional de tourisme.

## JEUNESSE

### **AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS**

Afin de mettre en œuvre les engagements pris par la Région au titre du Plan de reconquête pour l'emploi et la formation des jeunes, du Plan régional additionnel d'investissement dans les compétences et du Contrat d'avenir, les élus régionaux ont approuvé, pour l'année universitaire 2021-2022, la liste des établissements partenaires sélectionnés. Ces derniers l'ont été à la suite des trois appels à candidature 2021-2022 du Programme régional d'aide à la mobilité étudiante-stage et à l'Aide régionale à la mobilité internationale études, lancé le 24 mars dernier, ainsi que les conventions type y afférant. Les bourses feront l'objet d'un versement direct aux étudiants bénéficiaires par les services régionaux.

## **PASS MUTUELLES POUR LES ETUDIANTS BOURSIERS**

La crise sanitaire a accentué les difficultés rencontrées par un grand nombre d'étudiants. À ce titre, l'exécutif régional a fait le choix de poursuivre le PASS Mutuelles en lançant un nouvel appel à manifestation d'intérêt en janvier 2021 et clôturé le 5 mars dernier. À la suite de l'instruction, ont été adoptées sept conventions avec les organismes de complémentaire santé partenaires du PASS Mutuelle étudiants boursiers pour l'année universitaire 2021/2022.

## **PLAN DE RENOVATION DES LYCEES : INTERNALISATION DES MISSIONS DE L'AREA**

La mise en œuvre d'un plan exceptionnel de rénovation des lycées d'un milliard d'euros, de 2022 à 2027, nécessite une refonte complète de l'organisation de la Région en matière de conduite de travaux dans les Établissements Publics Locaux d'Enseignement. Face à cet enjeu et dans la perspective d'apporter une réponse encore plus territorialisée et efficace aux lycées publics régionaux, cette délibération a pour objet d'acter, au 1er janvier 2022, l'internalisation des missions de l'actuelle Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement (AREA), permettront ainsi une intervention régionale plus agile ainsi que des coûts de fonctionnement optimisés.

## **PASS SANITAIRE**

**Pour les lieux de tourisme, de culture et de loisir, la Région va financer des appareils de vérification du PASS SANITAIRE.**

Sous réserve d'une approbation du texte de loi par le Conseil constitutionnel, la présentation d'un PASS SANITAIRE à jour est sur le point de devenir la norme pour pouvoir accéder à la vie en société qui nous a tant manqué depuis 18 mois.

Comme tout au long de la crise, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va s'engager aux côtés de tous les professionnels des secteurs touchés par ces restrictions pour leur permettre de se préparer à ces bouleversements, à commencer par nos restaurants, cafés, lieux de culture, espaces de loisirs...

Parmi les grands enjeux, la question de la vérification du PASS SANITAIRE à l'entrée de ces espaces est extrêmement importante. Pour beaucoup, la mise à disposition de personnels spécifiquement dédiés à cette tâche est impossible, dans un contexte déjà très tendu en termes de main-d'œuvre.

**Pour pallier cette difficulté et éviter les fermetures, la Région offrira dès la rentrée un cofinancement pour toute acquisition d'appareils de vérification du PASS SANITAIRE à l'entrée des établissements.**

Retrouvez sur <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets> la marche à suivre pour faire la demande de ces dispositifs et toutes informations.